



## **Connaître la réglementation liée au foncier agricole pour construire sa stratégie de recherche de terres**

**Vous avez un projet d'installation agricole et vous cherchez des terres pour vous installer...**

**Achat, location... vous êtes un perdu.e dans la réglementation sur le foncier...**

**Vous ne savez pas quel levier activer dans votre recherche ?**

**Nous vous proposons 2 jours de formation**

**Mardi 7 et 14 mars 2023**

A Grenoble

## Objectifs de la formation

Comprendre les règles d'accès au foncier (fermage, achat...) , avoir des repères pour construire votre stratégie de recherche de terres.

## Enjeux

Les mouvements foncier sont encore trop souvent opaques, et il est parfois compliqué d'accéder à du foncier pour s'installer, surtout quand on n'est pas du milieu agricole, pas du territoire, sur des projets moins conventionnels... Maîtriser la réglementation liée au foncier peut faciliter votre recherche de terres.

**Pré-requis :** Aucun.

## Programme

- ▶ Les différents outils de recherche de foncier
- ▶ Le statut du fermage
- ▶ Le fonctionnement de la SAFER
- ▶ Le contrôle des structures / les demandes d'autorisation d'exploiter
- ▶ La construction de votre plan d'action...

**Durée :** 2 jours (14 h)

## Modalité d'évaluation des acquis

Évaluation en continu avec des mises en situation et du travail sur le projet, et au moyen d'un questionnaire bilan écrit de fin de formation.

Une attestation de formation sera remise à l'issue des 2 jours.

*92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation*

## Intervenants

**Audrey Bideau**, juriste au Comité d'Action Juridique ; **Emeline Gaborieau**, animatrice-accompagnatrice ADDEAR 38.

## Conditions pratiques

Mardi 7 et mardi 14 mars 2023, de 9 h à 17 h - Repas tiré du sac partagé sur place

Lieu : Grenoble

Sauf avis contraire, les coordonnées des participants sont partagées pour faciliter l'organisation de co-voiturages.

*Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. [Plus de détails ici.](#)*

## Tarif

Adhésion obligatoire à l'ADDEAR 38.

Une participation minimum de 25 €/j de formation est demandée pour participer aux frais.

***Inscrivez-vous auprès d'Emeline Gaborieau***

[contact@addear38.fr](mailto:contact@addear38.fr) ; 09 60 03 50 14